

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin et droits d'inscription à renvoyer **avant le 24 juillet** à :

Mr ANTOINE Fabien, COLOMBIES, 12240 COLOMBIES. Tél : 06 75 62 38 30.

Mail : [fabien.antoine@live.fr](mailto:fabien.antoine@live.fr)

Inscriptions possible le jour de course dans la limite des places disponibles (à partir de 8H00) : majoration = + 2 euros pour les trails 25 et 15 kms.

Tout concurrent doit avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve sur le site <http://us.colombies.free.fr>

Les participants devront être nés avant :

1998 pour participer au Trail des Colombes

2000 pour participer au Trail des Tourtereaux.

2002 pour participer à la Colombelle.

Autorisation parentale obligatoire pour les moins de 18 ans.

Retrait des dossards à partir de 8 Heures 00 au gymnase de Colombies le jour de la course.

**Chèques à l'ordre de : US COLOMBIES**

Cochez l'épreuve choisie

NOM EPREUVE	DISTANCE	Equipement	TARIF	CHOIX
TRAIL DES COLOMBES course à pied nature	25 Km, 800m D+	prévoir réserve d'eau	10€	
TRAIL DES TOURTEREAUX course à pied nature	15 Km, 400m D+	prévoir réserve d'eau	10€	
RANDO NORDIQUE	15 Km, 400m D+	prévoir réserve d'eau	10€	
LA COLOMBELLE course à pied nature	6 Km, 150m D+		5€	
LA COLOMBELLE RANDO	6 Km, 150m D+		5€	

Un départ pour une rando de 6 km (même parcours que la Colombelle) sera donné à 09H35. Réservation sur place uniquement le jour de la course

NOM : Prénom : Date de naissance : Age :

Sexe : Cat :

Fédération : N° Licence :

Tél: Mail : Ville : Dépt :

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

**Les inscriptions ne seront validées que sous couvert de la présentation d'un des documents ci-dessous :**

- **pour les Trails** : licence Athlé compétition, Athlé santé loisir, FFA, Pass' Running, FFTriathlon en cours de validité.

Ou Licence FSCF, FSGT, UFOLEP, avec pour ces 3 licences la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition.

Ou Licence UNSS ou UGSEL dans la mesure où le détenteur est valablement engagé sur l'épreuve par l'établissement scolaire ou l'association sportive à laquelle il est affilié.

Ou un certificat médical portant obligatoirement la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition daté de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Ce document sera conservé par les organisateurs

**Attention, les termes soulignés ci-dessus sont incontournables pour valider le certificat. Toute autre licence ou mention sur le certificat médical entraînerait le refus de l'inscription.**

Restauration rapide possible à midi : 1 sandwich + frites + 1 boisson = 5 euros (à réserver sur place auprès du comité des fêtes.)